

Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France à l'horizon 2020

A l'occasion du salon de l'Association des Maires d'Ile de France, Sophie Mougard, Directrice générale du STIF, a réaffirmé l'engagement du STIF pour mener à bien la révision du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF).

Organisé par le STIF, le premier rendez vous majeur de cette révision est :

Le 1^{er} forum des déplacements en Ile de France
Mercredi 17 juin 2009 au Stade de France - salle Chorum

12h30 – 14h00 : brunch de presse

14h - 18h : forum

La méthodologie et le calendrier du PDUIF seront présentés et expliqués. Ce forum tracera les grandes orientations pour la mobilité en Ile de France à l'horizon 2020. Des tables rondes aborderont les défis majeurs du PDUIF.

Le PDUIF est une approche globale des déplacements à l'échelle régionale. Il concerne tous les franciliens qu'ils soient piétons, cyclistes, utilisateurs des transports en commun, automobilistes, taxis, transporteurs de marchandises, décideurs économiques ou élus. **C'est donc une réflexion stratégique sur la mobilité, mais également ses incidences sur l'environnement et la santé en Ile de France.**

Ce document d'orientation et de programmation vise à assurer un équilibre durable entre les besoins en matière de mobilité et de facilité d'accès d'une part et la protection de l'environnement et de la santé d'autre part. **Il intègre donc une dimension sociétale majeure pour la vie quotidienne des franciliens.**

Il fixera les objectifs et le cadre de la politique de déplacements des personnes et des biens pour l'ensemble des modes de transport entre aujourd'hui et 2020.

Le premier PDUIF a été élaboré en 2000 par l'Etat, en association avec la Région, le STIF et la ville de Paris. **En 2004, la loi Libertés et Responsabilités Locales a donné au STIF la responsabilité de l'élaboration de ce nouveau PDUIF.**

Le projet élaboré par le STIF suivra alors un processus de validation et d'enquêtes publiques jusqu'à son approbation par le Conseil Régional.